

bouche pour manger ; tons les jours, c'étaient des persécutions semblables. Toutes les fois qu'elle entra dans l'église pour assister à la Messe, le démon la forçait à sauter et à danser devant tout le monde et à pousser des cris effroyables, en sorte qu'on fut obligé de lui interdire l'entrée du lieu saint à cause du trouble qu'elle y causait. C'était là, justement, sans doute, ce que voulait le démon.

On conduisit de nouveau la possédée au couvent des Capucins, à Perpignan, et l'on pria le R. Père Séraphin de la délivrer, s'il le pouvait, comme il l'avait déjà fait une fois. Alors, le religieux, s'étant muni de l'autorisation de Mgr l'évêque de Perpignan, se mit à faire les exorcismes de l'Eglise sur cette pauvre fille, en présence de plusieurs témoins, qui avaient beaucoup de peine à la tenir. Quoiqu'elle n'eût appris seulement qu'à lire le français, elle répondait pertinemment en latin à toutes les questions que le Père exorciste lui adressait également en latin. Elle parla aussi l'anglais et d'autres langues qu'elle n'avait nullement apprises. Les exorcismes furent renouvelés tous les jours, pendant un mois. Or, un jour, pendant les exorcismes, le démon adressa au P.